



**LES DIACONESSES
DE REUILLY**

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Aide et Soins à Domicile

SAAS – ESA – ESPRAD – ESSIP – CRT

LIVRET ACCUEIL DES ETUDIANTS EN STAGE



**LES DIACONESSES
DE REUILLY**

Accompagner toute vie

Aide et Soins à Domicile
SAAS – ESA – ESPRAD – ESSIP – CRT



PRESENTATION DU SERVICE

Depuis 1983, à travers ses diverses activités, l'établissement AIDE ET SOINS A DOMICILE permet aux personnes de rester à domicile le plus longtemps possible en les aidant à recouvrer et/ou à maintenir leur autonomie.

Nos missions principales sont de favoriser le maintien à domicile en dispensant des soins d'hygiène, en apportant conseils et écoute afin d'aider :

- à maintenir ou à restaurer l'autonomie de la personne accompagnée,
- à prévenir ou à retarder l'hospitalisation ou l'institutionnalisation,
- à faciliter le retour à domicile des personnes hospitalisées.

Par ailleurs, dans la cadre de nos missions, nous sommes amenés à travailler en coopération avec différents partenaires et réseaux du territoire, notamment pour la coordination des soins et la prise en charge globale des patients.

NOS ACTIVITES

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Bénéficiaires

Personnes âgées **160 places**

Personnes adultes en situation de Handicap **25 places**

Objectifs

- Éviter ou retarder l'hospitalisation /l'institutionnalisation.
- Prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé et la perte d'autonomie progressive.
- Prodiguer des soins d'hygiène, de confort et relationnels
- Accompagner l'éducation des patients sur leur santé, leur environnement et leur sécurité en prenant en compte l'aidant.

Modalités de prise en charge

- Le critère d'âge pour les (PA),
- La dépendance de la personne selon la grille AGGIR (PA).
- La pathologie (PH),
- La situation géographique,



- Les conditions matérielles, psychologiques et sociales,
- Les places disponibles.

Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile « SPASAD MOSAÏQUE » avec l'association « À Domicile 60 »

Bénéficiaires

Le public de l'activité SPASAD correspond à celui du SSIAD. Les interventions visent à apporter une réponse globale en matière de soins et d'aide. Elles sont organisées en coordination avec le service d'aide « A Domicile 60 ».

Cette activité représente une réelle plus-value pour le patient qui n'a qu'un seul interlocuteur identifié (**40 places du PA/PH**)

Objectifs

- Améliorer la coordination au bénéfice de la qualité de l'accompagnement global de la personne et la promotion de la bientraitance.
- Assurer à la fois les missions d'un SSIAD et celles d'un SAAD en proposant à la fois des soins de confort et d'hygiène et des prestations d'aide à domicile.
- Organiser de façon efficiente des actions de prévention de la perte d'autonomie via la prévention individuelle et/ou collective.

Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Bénéficiaires

Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

11 places

Objectifs

- Améliorer ou préserver l'autonomie des personnes dans les activités de la vie quotidienne
- Solliciter, préserver ou renforcer les compétences de la personne dans différents domaines (motricité, mémoire, cognitif, relationnel, communication...)
- Conseiller, informer et accompagner la personne et les aidants.

Modalités de prise en charge

- La pathologie



- La situation géographique
- Les conditions matérielles, psychologiques et sociales
- Les places disponibles
- Le score au Mini-Mental State Examination (MMSE)

Équipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation à Domicile (ESPRAD)

Bénéficiaires

Personnes adultes, atteintes de la maladie de sclérose en plaques, de Parkinson ou maladies apparentées.

Personnes âgées de plus de 60 ans à haut risque de chute.

File active de 150 personnes

Objectifs

- Optimiser les capacités fonctionnelles dans le but de maintenir au maximum l'autonomie du patient.
- Prévenir et compenser les situations de handicap.
- Conseiller, accompagner et soutenir le patient et son entourage.
- Orienter le patient vers les structures ou les professionnels adaptés.

Modalités de prise en charge

- La pathologie
- La situation géographique
- Les conditions matérielles, psychologiques et sociales
- Les places disponibles
- L'âge et le GIR pour les patients à haut risque de chute

Équipe Spécialisée en Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)

Bénéficiaires

Personnes/familles accueillies et hébergées dans le « réseau Accueil Hébergement et Insertion (AHI) » ; et tous les publics marginalisés éloignés des questions de santé.

32 places



Objectifs

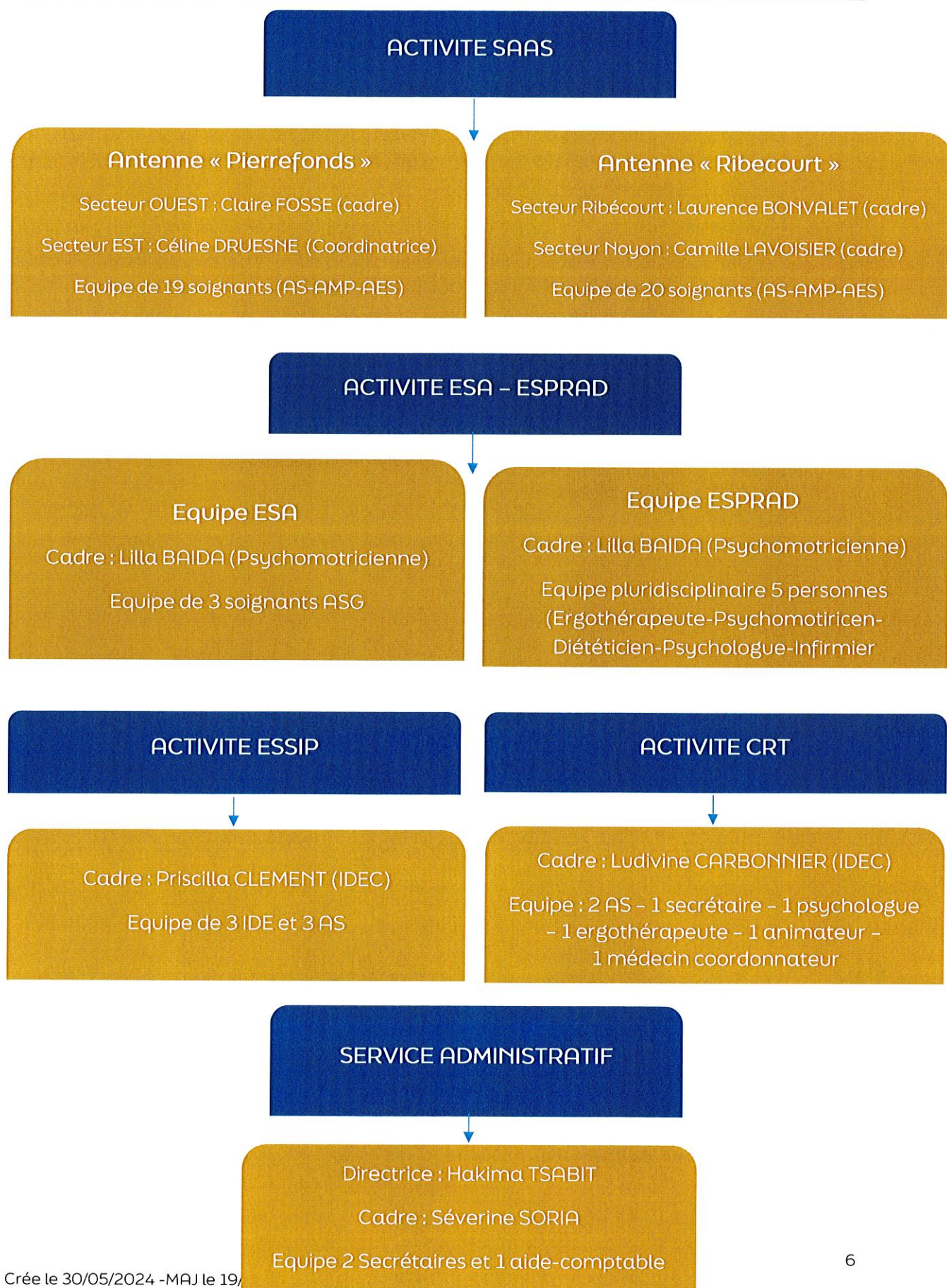
- Réaliser les missions d'un SSIAD
- Contribuer à initier une démarche d'autonomisation en santé et d'intégration dans le droit commun.
- Coordonner le parcours de santé et appui des équipes dans l'accompagnement aux soins.
- Maintenir en hébergement des personnes souffrant souvent de plusieurs pathologies chroniques mais aussi de troubles associés (poly-addictions, difficultés d'ordre psychique, troubles cognitifs)

Modalités de prise en charge

- La situation géographique,
- La situation résidentielle du patient
- Les conditions matérielles, psychologiques et sociales,
- Les places disponibles.



ORGANIGRAMME





ORGANISATION DU STAGE

Maitre de stage	Tuteur de stage

Horaires

Lundi	7h30-12H30 et 16h15-19H15	A revoir ?
Mardi	7h30-12H30 et 16h15-19H15	
Mercredi	7h30-12H30 et 16h15-19H15	
Jeudi	13h15-16h15	
Vendredi	7h30-12H30 et 16h15-19H15	

Soit 35 heures par semaine.

L'étudiant ne travaillera ni les week-ends ni les jours fériés (sauf si heures à rattraper).

Matériel

Les tenues de travail (tuniques), les gants à usage unique, la solution hydroalcoolique sont fournis par l'établissement. Les habitudes de service sur ce point seront expliquées par le maitre de stage.

Véhicule

Les étudiants devront utiliser leur véhicule personnel afin de rejoindre le soignant et tourner avec le véhicule de service pour permettre une organisation satisfaisante du service.

Absence – accident de travail ou trajet

L'étudiant est tenu d'informer sans délai l'établissement ainsi que l'IFSI.

Temps de pause et repas

L'étudiant est autorisé à rester au service pendant l'horaire de coupure et prendre ses repas sur place (cuisine avec réfrigérateur et micro-onde à disposition). Toutefois l'étudiant devra en informer l'IDEC au préalable.



Obligations du stagiaire :

- Le respect du secret professionnel
- L'obligation de réserve et de discrétion professionnelle
- Le respect de la charte de la personne accueillie
- Le respect du personnel, des patients, de l'encadrement hiérarchique et professionnel.
- Le respect des protocoles en vigueur dans l'établissement
- Une tenue et une présentation correctes
- L'assiduité et la ponctualité
- Le bon usage des biens de l'établissement
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Intégration du stagiaire

➤ Premier jour de stage

Au moins une semaine avant le stage le stagiaire doit contacter le lieu de stage. L'arrivée en stage se fait à 7h30. Le cadre de service se charge d'accueillir l'étudiant et de l'accompagner sur la matinée.

- Visite des locaux
- Accompagnement à la lingerie pour organisation des tenues et nettoyage de celles-ci.
- Typologie des publics accompagnés
- Présentation à l'équipe pluridisciplinaire
- Présentation des outils de travail du service.

➤ Présentation de l'organisation du stage

- Localisation des documents ressources à disposition
- Identification des personnes et situations ressources
- Planning de travail affiché
- Définir une date de bilan mi-stage et bilan de fin de stage
- Demande de formulation par écrit d'objectifs personnels de stage à présenter dès le premier jour au référent.
- Ce document sera ensuite porté à la connaissance de l'ensemble de l'équipe et affiché en salle de réunion.



- Rappel des notions de secret professionnel
- Rappel d'une obligation de validation des actes de soins par un référent avant toute prise d'initiative

➤ Suivi d'encadrement du stagiaire

Bilans ponctuels dans le but d'évaluer :

- L'intégration de l'étudiant dans l'équipe
- Son vécu, son niveau de satisfaction
- L'atteinte de ses objectifs
- L'adaptation du stagiaire à l'organisation du service
- L'adéquation entre les moyens d'accompagnement proposés et les besoins du stagiaire
- Les compétences à développer
- Les difficultés particulières rencontrées

Le responsable du service reste disponible pour évoquer directement les différentes problématiques rencontrées.

➤ Bilan mi-stage

Il est programmé par le service avec le stagiaire

- Mesure de la progression du stage
- Evaluation de l'atteinte des objectifs
- Identification des points forts et points à améliorer
- Réajustement des moyens d'accompagnement et/ ou de la posture du stagiaire.

➤ Bilan de fin de stage

- Il se fait au service en lien avec le stagiaire et le tuteur
- Une copie du rapport de stage est réalisée et remise au cadre.

➤ Le portfolio

Le portfolio sera présenté le 1^{er} jour rempli tout au long du stage par le stagiaire.

En fin de stage le stagiaire présentera son document au maître de stage et tuteur pour validation.



Nous contacter

SAAS-ESA -ESPRAD

173 Rue du Chemin Croissant 60280 Venette

☎ 03 44 42 77 32

8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

asd@fondationdiaconesses.org

ESSIP - CRT

112 rue du Moulin de Bailly Le Bel

☎ 03 65 34 00 12

asd@fondationdiaconesses.org

